



J-2 avant les spectacles de Noël à Lacordaire

Il reste des places pour les 3 spectacles, disponibles dans tous les secrétariats (primaire, collège & lycée).

13/12 à partir de 18H30 : fête du primaire

15/12 à partir de 18H30 : Fête du collège

16/12 à partir de 18H30 : Fête du Lycée

Fêtes de l'école

Commandez votre DVD avant le 16 décembre 2016 et profitez de l'offre à 12 € !!!
(tout DVD commandé ultérieurement sera facturé 15 €)

Nom de l'enfant : _____
Prénom de l'enfant : _____
Classe de l'enfant : _____

oui je commande un DVD avant le 16 décembre 2016 et je règle 12 €.

Logos for APEL and Lacordaire are at the bottom.

Pour

Fêtes de l'école
13, 15 et 16 décembre 2016

Vin chaud offert par l'APEL

Vente des places dès le 28 novembre 15€ par personne (le même que l'année dernière) Uniquement par chèque

Restauration possible sur place dès 18 H 30 (CB acceptée)

Logos for APEL and Lacordaire are at the bottom.

immortaliser ces soirées féériques, le DVD est en vente durant chaque soirée en remplissant le bon de commande ci-contre (bon disponible lors des fêtes).

Tarif promotionnel de **12 €** jusqu'au 16 décembre 2017 (**15 €** après)

Vente de "Foie Gras" pour les fêtes de Noël

Pour orner la table de la fête à Noël comme au Réveillon et pour réveiller vos papilles gourmandes, nous vous proposons d'acheter pour **40€ une terrine de foie gras de 500g** préparée avec amour par l'équipe des cuisinières de l'APEL.



Vous pourrez récupérer vos commandes le 13 décembre entre 16H30 & 19H00 au local de l'APEL ou le soir des fêtes de l'école au stand Buffet : 13 décembre (primaire), 15 décembre (collège) ou 16 décembre (lycée).

La collecte nous servira à financer des costumes pour les fêtes de l'école Lacordaire.

Pèlerinage de la Chandeleur à Saint Victor



La tradition de cette procession remonte au moins en 381 à Jérusalem et a été rapportée à Marseille par des pèlerins, peut-être par Saint Jean CASSIEN qui fut moine à Bethléem puis à Marseille où il fonda l'**abbaye de Saint Victor**. Les chrétiens célèbrent ainsi la présentation de Jésus au Temple, rituel juif prévu 40 jours après la naissance d'un enfant.

Chacun part dans la nuit de sa paroisse et rejoint à pied le Vieux Port pour monter en procession à Saint Victor et assister à la messe de l'aube. A cette occasion, les marseillais célèbrent

l'arrivée de l'Évangile en Provence avec les premiers chrétiens venus par la mer ([source](#)) :

- Lazare, qui fut ressuscité par Jésus et deviendra le premier évêque et saint patron de Marseille ;
- Marthe, sœur de Lazare, celle qui s'affaire au lieu d'écouter Jésus à Béthanie ;
- Marie-Madeleine, qui vécut à la Sainte Baume et repose à saint Maximin ;
- Marie Jacobé, femme de Clopas et mère de Jacques le Mineur ;
- Marie Salomé, femme de Zébédée et mère de Jacques le Majeur, invoqué à Compostelle pour délivrer des musulmans ;
- Sarah, épouse répudiée par Hérode puis convertie au christianisme, patronne des gitans ;
- Maximin, premier évêque d'Aix en Provence
- Sidoine, l'aveugle-né guéri par Jésus, second évêque d'Aix puis premier évêque de Tricastin.



L'aumônerie des étudiants de la marine marchande et des volontaires du remorquage accosteront au quai des Belges à 05h00 puis notre évêque montera à bord pour recevoir l'Évangile et le proclamer depuis le navire.

La statue de **Notre Dame de Confession**, qui ouvre la procession, date des XIIIe-XIVe siècles. Le bois de noyer lui a donné, au fil du temps, une teinte sombre, malgré sa polychromie sophistiquée.

Les cierges verts sont apparus à la chandeleur de 1583 lorsque la confrérie de Notre Dame de Confession a pris l'habitude de les remettre aux pèlerins, symbole de pureté, de lumière et de divinité du Christ.

Les fours boulangers fondés en 1781 près de Saint Victor produisirent des petits pains destinés à soutenir les pèlerins à jeun : ils prirent le nom et la forme de **la navette**, petite barque sans rame ni voile sur laquelle seraient arrivés les premiers chrétiens.



parents d'élèves et élèves accompagnés par leurs parents, l'APEL Lacordaire propose de se retrouver devant l'école :

03h45 rendez-vous au 7 boulevard Lacordaire pour un chocolat chaud

04h00 départ à pied de Lacordaire vers le Vieux Port (prévoir 2 € pour le cierge vert)

05h00 arrivée de l'Évangile par la mer au quai des Belges (étudiants de la Marine Marchande)

05h15 procession derrière la statue ND de Confession vers Saint Victor

06h00 sur le parvis de Saint Victor, bénédiction des cierges verts et de la ville

06h15 messe solennelle de la présentation de Jésus au temple (fin vers 07h00)

Nos ados et les réseaux sociaux

Suite à la conférence d'Éric ANDRADE invité par l'APEL Sainte Trinité le 23 novembre, voici en résumé quelques conseils adressés aux parents. Ce consultant intervient dans les classes du primaire au lycée pour informer et enquêter sur la "consommation" de réseaux sociaux par les enfants.

Actuellement de nombreux enfants sont équipés d'un téléphone (appels et texto) dès le primaire, voire d'un smartphone (internet et wifi). A partir de la 6ème, la proportion monte brutalement à **plus de la moitié des élèves**. Si cet outil rend de nombreux services, l'ado a parfois



du mal à maîtriser l'attention qu'il y consacre. La puissance électrique rayonnée par ces appareils a beaucoup diminué ces dernières années mais les médecins n'écartent pas la

possibilité de conséquences sur le cerveau, aussi bien avec les réseaux téléphonique que wifi. Des habitudes se forment (contact visuel permanent sur le téléphone, consultation fréquente de messageries diverses, jeu en ligne, sites de cancons et bavardages "people", sollicitations automatiques récurrentes, etc) et deviennent parfois addictives. Les contenus sont difficiles à filtrer (vidéos pornos, jeux violents et hyperréalistes). **Les conséquences peuvent se mesurer sur les performances scolaires** (difficulté de concentration,



manque et dérèglement du sommeil) **et les relations** (isolement, diminution des relations "réelles", conflits en famille).

Les parents ne sont pas toujours initiés aux réseaux sociaux fréquentés par leur enfant ; au lieu d'interdire, Éric ANDRADE suggère de valoriser les compétences de l'enfant en lui demandant : "Je n'y connais rien là-dedans, tu me montres comment ça marche ?". Puis d'attirer son attention sur le caractère public et définitif de toute publication ou information de son compte. Pour cela, il propose quelques point à aborder avec son ado pour l'aider dans ses choix et faciliter la confiance.

Les réseaux sociaux les plus utilisés par les 12-15 ans sont **Snap (nouveau nom de Snapchat) et Instagram** tandis que les lycéens et jeunes adultes recourent davantage à Facebook, Une myriade d'autres réseaux existent mais sont moins fréquentés ou diffusent (pour l'instant) moins de données personnelles (**Twitter, Pinterest, Whatsapp, etc**). A l'ouverture d'un compte, il est important de prendre

certaines précautions : lire les articles sur la confidentialité des données personnelles, déclarer sa vraie année de naissance (ce qui filtre un peu les contenus et sollicitations), etc. Pour s'y retrouver, Éric ANDRADE détaille les points à vérifier AVEC son enfant.

Diffuser des informations personnelles sur les réseaux (texte, photos, vidéos) revient à les publier sans aucun contrôle : la photo coquine publiée seulement aux "amis Facebook" sera un jour utilisée pour un chantage ou une vengeance, la photo envoyée par Snap avec une durée de vie d'une seconde à un seul "ami" a pu être "screenée" (copie de l'écran par le destinataire puis enregistrement sur le smartphone) et rediffusée sur un site en accès public, un "ami" s'est



personnelles, etc. De nombreux "pirates" abusent de ces failles pour entrer en contact avec les enfants avec des intentions souvent très glauques... Inciter son ado à rester vigilant : dès que l'"ami" pose des questions incohérentes "tu peux me rappeler où tu habites ?", stopper la conversation ET **en parler à un adulte de confiance.**

Face aux conséquences désastreuses de ces secrets trop faciles à voler (réputation des personnes, dépression de la victime, harcèlement, chantage) la cour européenne de justice a créé un "droit à l'oubli" mais Google refuse 70% des demandes d'oubli (retirer une photo personnelle des résultats de recherches, supprimer lien Google vers un site public qui diffuse ma photo, etc). Les parents peuvent solliciter aide et conseils au 3020 "stop harcèlement" ainsi qu'un soutien technique auprès de Net Écoute 0800 200 000 qui travaille en collaboration avec les sites de réseaux sociaux et peut agir rapidement et efficacement pour effacer une photo volée.

Enfin notre ado peut prendre conscience que diffuser ou consulter une photo compromettante d'un(e) ami est un début de harcèlement, que chaque "like" sur une photo volée augmente les torts causés à la victime.

Enfin éviter l'ordinateur en connexion permanente dans la chambre de l'ado mais privilégier un lieu de la maison où son écran est visible par autrui. En primaire pour les premières recherches sur internet, rester avec son enfant et activer le filtrage strict des contenus par Google en cliquant en haut à droite sur la roue dentée puis « activer safesearch ». Le site [franco-européen Qwant](#) peut avantageusement remplacer Google et filtre mieux encore les résultats de recherches.

Pour les collégiens et lycéens, **mettre en place AVEC son enfant un contrôle parental** pour filtrer les contenus mais aussi limiter les connexions internet : pas trop et pas trop tard. Les logiciels [Qustudio](#) et [PDLP](#) (parents dans les parages) sont payants (environ 30 € par an) mais très efficaces : ordinateur portable de l'enfant, smartphone, internet, voire SMS et communications téléphoniques. Le même service est proposé par mobilebygulli en payant ou par Xooloo gratuitement. Pour paramétrer ces services, les parents devraient choisir un mot de passe compliqué qu'ils ne donneront JAMAIS à leurs enfants.

Les écoles sont rares où l'usage du téléphone est restreint voire interdit. Cette limitation les aide à garder des relations vraies avec leurs camarades et évite l'exclusion des élèves qui ne sont pas équipés. Réjouissons-nous que notre école reste exigeante dans ce domaine :

"Au Lycée, l'utilisation de téléphones portables est interdite pendant la durée des cours, interrogations écrites, contrôles et en études. Cette utilisation est tolérée pendant les récréations.

Au collège, l'usage du téléphone portable est formellement interdit dans l'enceinte de l'établissement. L'utilisation d'appareils photos et baladeurs numériques est strictement interdite au lycée et au collège.

Il est strictement interdit de venir dans l'établissement avec un IPOD ou autre matériel audio.

Le non-respect de ces points de règlement entraînera une sanction et la confiscation des appareils qui seront remis aux parents des élèves concernés. En cas de récidive, l'exclusion temporaire d'abord, puis définitive, pourra être décidée pour les élèves récalcitrants.

En outre, il est rappelé que prendre des photos des locaux et des personnes dans l'établissement est strictement interdit sans autorisation préalable. Il est rappelé également, devant la recrudescence des "blogs", que les responsables pourront être poursuivis en justice selon la nature de leurs propos."

[Règlement intérieur de Lacordaire, II VIE SCOLAIRE](#)

[3\) Tenue des élèves et discipline page 4](#)

Enfin du temps passé à de vrais jeux dans la vraie vie, des moments de vraie affection avec les



téléphones interposés, tout cet amour dont nous pouvons concrètement entourer nos enfants les rendra moins dépendants du "réseau social".



L'APEL vous forme et vous informe

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre propose à tous une formation d'une demi-journée sur les fonctions de secrétaire, trésorier, président ou animation de pastorale d'APEL. Cette formation est gratuite s'adresse à tout parent d'élève occupant ces fonctions ou intéressé pour les assumer un jour. Prochaine session le samedi 21 janvier 2017, début vers 09h00 au 16 Boulevard Chave, 13005 Marseille. [Contact et inscription.](#)

Merci à l'APEL Marseille qui a participé aux frais du pèlerinage des terminales à Lourdes en octobre 2016 en accordant une subvention de 1 500 €, permettant de soutenir un peu chaque famille dans ses choix éducatifs.

Un dessin animé pas pour les enfants

Le cinéma offre des spectacles extraordinaires mais parfois aussi moins bons... Le film d'animation, ou dessin animé, habituellement destiné aux enfants, sert aussi à s'adresser aux adultes. Ainsi des films comme "Toys Story" ou "Cars" sont appréciés par toutes les générations.

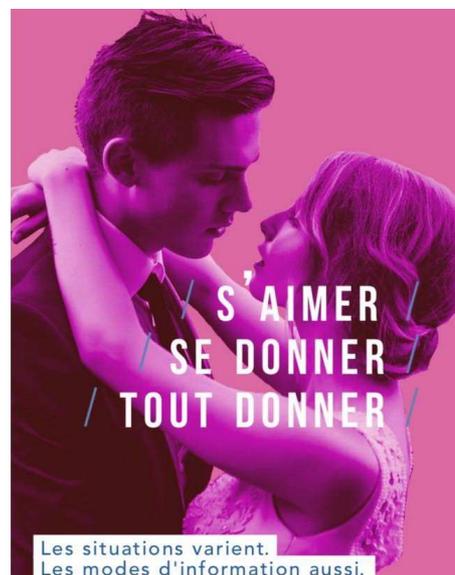
Le film d'animation "Sausage Party" date de 2014 mais il vient de sortir en France et laisse peu de spectateurs indifférents. Si le CNC (Conseil National du Cinéma et de l'image animée) estime que le film est visible par des enfants de plus de 12 ans, **les parents doivent en savoir un peu plus avant d'accompagner leur pré-ado ou ado**, voire de le/la laisser voir ce film seul(e) avec des ami(e)s. On pourra juger soi-même [en visionnant des extraits plus représentatifs](#) que la bande-annonce (assurez-vous que les plus jeunes ne sont pas avec vous avant de visionner).



La pub qui tue : "le sexe entre hommes"

"L'APEL interpelle le ministère de la Santé : l'APEL exprime son profond désaccord avec la campagne d'affichage "sexe entre hommes" menée actuellement par le ministère des Affaires sociales et de la Santé dans le cadre de la campagne de prévention anti sida. Les visuels, accompagnés de messages "Avec un amant, un ami, un inconnu" ou "Coup de foudre, coup d'essai, coup d'un soir", se retrouvent sur le chemin de l'école ou dans l'environnement quotidien de jeunes enfants. La pertinence de la cause, la lutte contre le sida, ne justifie absolument pas de présenter à un public aussi large une vision réductrice et orientée de la relation affective entre deux personnes, quel que soit leur sexe. En tant que parents d'élèves, premiers éducateurs de nos enfants, nous souhaitons qu'une véritable éducation affective, relationnelle et sexuelle leur soit proposée qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne."

[communiqué du 23 novembre 2016 sur le site national de l'APEL](#)





Église et liberté d'expression

Tandis que le gouvernement cherche à créer un "délit d'entrave numérique à l'IVG" en faisant passer un projet de loi "aux forceps", notre évêque Mgr PONTIER prend la parole comme président de la Conférence des évêques de France et s'adresse publiquement au président M. HOLLANDE :

"[...] Cette proposition de loi met en cause les fondements de nos libertés et tout particulièrement de la liberté d'expression qui ne peut être à plusieurs vitesses suivant les sujets. Faudrait-il nécessairement exclure toute alternative à l'avortement pour être considéré comme un citoyen honnête ? Le moindre encouragement à garder son enfant peut-il être qualifié sans outrage de « pression psychologique et morale » ? [...]"

([texte intégral ici](#))



Pour comprendre les enjeux de ce débat, l'association aconfessionnelle VITA propose un cycle de formation baptisée "Université de la Vie" les **lundis 9, 16, 23 et 30 janvier 2017 à 20h15**. Plusieurs lieux vous accueillent (cliquer pour s'inscrire, 15 € à 30 € par personne selon les moyens) :

- [Marseille St Charles \(amphi de l'EMD\)](#)
- [Quartier Vauban](#)
- [Quartier Mazargue](#)
- [Rue Paradis](#)
- [Pennes-Mirabeau](#)
- [Géménos](#)
- [Aix en Provence](#)
- [et partout en France !](#)

Exposition du frère René QUAN YAN CHUI o.p.

Vernissage le 16 décembre à partir de 18h30 au 35 rue Edmond Rostand 13006 Marseille.

Exposition du 16 décembre au 6 janvier de 15h à 18h du lundi au vendredi (samedi/dimanche sur rendez-vous).

Lors de cette nouvelle exposition de photographies originales et limitées de ses collages, le frère René Quan Yan Chui, o.p., en présente au Centre Cormier toute une nouvelle série qui dévoile ses tout premiers collages avec les plus récents. Le résultat, original car significatif de la personnalité de l'artiste, laisse deviner l'économie et la simplicité des premiers, la surcharge et l'exubérance des derniers. Mais avec toujours cette juxtaposition de figures et de formes qui fait sens ; ce sens des couleurs et cette palette de coloris qui créent néanmoins une certaine et une harmonie certaine. L'entassement des objets, la superposition et la collecte des matériaux et des styles d'art ne troublent en rien le regard attiré par autant de détails, de couleurs et de rapprochements: non seulement la vue est loin d'être engorgée mais s'instaurent un charme, un enchantement, une paix qui touchent et le cœur et l'âme. En résumé, étincelles spirituelles et légèretés immatérielles au travers du nombre, du quantitatif, du plein... (Texte : René Quan Yan Chui)

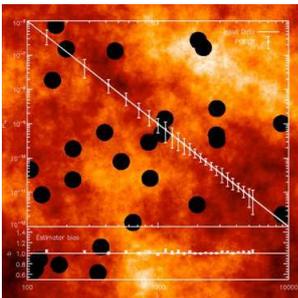


Conférence : L'univers froid

une conférence de vulgarisation scientifique sera donnée par Guillaime LAGACHE, du Laboratoire d'Astrophysique de Marseille, sur "l'univers froid, la radioastronomie à la recherche des origines."

Le **mardi 24 janvier 2017 de 19:h5 à 21h30**, au Centre Castelvieux 6 rue Vallence 13008 Marseille.

Ouvert à tous, participation libre.



Soirées Saint Dominique

Le frère Laurent, dominicain et aumônier de Lacordaire, invite les parents à découvrir ou re-découvrir les grands mystères de la foi, **une soirée par mois durant 1h30 à Lacordaire.**

Nul besoin de diplôme mais seulement de bonne volonté et un peu de travail pour lire ou survoler quelques pages du Catéchisme de l'Église Catholique (CEC). Ce dernier peut être acheté en ligne, à la librairie saint Paul sur le Vieux Port ou téléchargé gratuitement.

Les prochaines rencontres ont lieu les jeudis et vendredis **12 & 13 janvier**, 2 & 3 février, 9 & 10 mars, 6 & 7 avril, 4 & 5 mai, 1er & 2 juin. Le même sujet est abordé le jeudi et le vendredi. Informations et inscription en cliquant ici.



Bon Nouvè e bon bout d'an !
A l'an qué ven, si sian pas maï que sian pas men !